

CRÉON, RÉFORME TERRITORIALE. Pour le maire Jean-Marie Darmian, le référendum voulu par le Conseil municipal doit permettre aux Créonnais de réfléchir à l'identité de la commune. À titre personnel, il fait savoir qu'il votera « non »

« Peur de devenir cité-dortoir »

En décidant d'organiser un référendum décisionnel local sur la prochaine réforme territoriale, le Conseil municipal de Créon jette un pavé dans la mare. Le maire PS, Jean-Marie Darmian, explique pourquoi il souhaite que les Créonnais prennent position le 18 octobre.

« **Sud Ouest** ».

Commençons par la question que vous comptez poser aux Créonnais : souhaitez-vous l'inclusion de la ville de Créon dans le périmètre d'une métropole bordelaise telle que définie par le projet de réforme des collectivités territoriales ?



Jean-Marie Darmian, ici aux dernières cantonales. (Ph. Archives c. Petit)

Jean-Marie Darmian. Ma réponse, à titre personnel et non en tant que maire (puisque celle-là sera dictée par les électeurs), c'est non. Créon est une ville spécifique, avec une identité propre. Je ne veux pas que cette identité se perde dans une nébuleuse dans laquelle Créon ne jouera pas un rôle central, comme elle le fait actuellement sur son territoire.

Vous avancez des « conséquences graves ».

Quelles sont-elles ?

Avant toute chose, je conçois mal qu'on puisse modifier le paysage des collectivités sans consulter les Français. C'est à mon sens la négation d'une certaine forme de démocratie. Ensuite, les gens attendent de la proximité, ils attendent des réponses rapides sur leurs problèmes du quotidien. Et l'éloignement de compétences vers Bordeaux ne va pas en ce sens.

Quelles compétences ?

La voirie, l'aménagement des espaces, la problématique de l'eau et de l'assainissement. Sur le plan fiscal, la CUB est en taxe professionnelle unique. Au sein d'une métropole, nous n'aurions plus que les impôts sur les ménages et perdrons notre capacité de régulation. Mais il y a aussi des avantages : en matière de transport notamment. On peut imaginer profiter d'une amélioration de l'offre. En matière d'urbanisme aussi. La métropole récupérerait un dossier de plus en plus difficile à assumer pour les communes. Mais cela n'enlève rien au principal défaut : quelle sera la position d'une cité de 4 000 habitants dans une nébuleuse d'un million ?

Qu'attendez-vous de ce référendum ?

Deux choses. La première, c'est que les Créonnais s'approprient l'enjeu. Peu importe qu'ils se prononcent pour ou contre du moment qu'ils ne délèguent pas cette responsabilité. Ce serait un véritable échec si ce scrutin ne mobilisait pas. La deuxième chose, c'est d'avoir un vrai débat sur l'identité de la commune. Je crains que, dans le cadre d'une métropole, Créon ne devienne qu'une cité-dortoir.

Que cherchez-vous ? À organiser dès maintenant la riposte ?

Non, il s'agit tout simplement de se positionner en amont et de prendre le temps de réfléchir à ce qu'on souhaite. J'ai voulu anticiper car je sais que ça peut aller très vite, tout en sachant que l'organisation d'un référendum nécessite un délai minimum de deux mois.

Mais dans la mesure où la réforme est encore discutée au Parlement, qu'elle peut être modifiée, voire abandonnée, n'est-ce pas prématuré ?

Si la loi ne passe pas, on le saura après son passage au Sénat fin septembre - début octobre, et on n'organisera pas le référendum. Mais si ça passe, au moins on sera prêt.

La création d'une métropole n'est pas acquise et si c'est le cas, rien ne garantit que Créon l'intégrera...

Il y a deux théories : une qui dit que la métropole aura le périmètre de la CUB plus quelques communes limitrophes. L'autre est qu'on prendra l'aire du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bordelaise, dont Créon est la dernière commune. Cela étant, je veux envoyer un signal fort. Je veux que les élus sachent, qu'avant de voter des lois, les habitants se prononcent sur leur décision. On en est toujours à réagir après coup et de fait, à s'inscrire dans une démocratie d'opposition. Là, je ne demande pas aux gens de se positionner contre quoi que ce soit. Je leur demande ce qu'ils veulent. Et s'ils pensent que c'est plus utile d'intégrer la grande collectivité, alors la commune se positionnera en ce sens.

Mais en prenant les devants et sachant que vous portez le débat sur votre position qui, elle, est défavorable...

Je porte le débat sur le fait que le projet de loi actuel ne prévoit pas la consultation des habitants. Je trouve anormal que, sur des réformes de collectivités territoriales, on ne les consulte pas alors que la collectivité est leur propriété.